LBRPP2103

2015-2016

Phytopathologie

5.0 crédits	30.0 h + 22.5 h	1q

Enseignants:	Legrève Anne (coordinateur) ; Bragard Claude ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Icampus
Préalables :	LBIRA2106 Phytiatrie *Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.*
Thèmes abordés :	Etude des maladies des plantes et de leurs causes biotiques (agents phytopathogènes). Pour chacun des exemple-types, la relation hôte-parasite et les méthodes adaptées de protection des cultures sont décrites. - Viroses : étude de phytovirus et viroïdes représentatifs. Développement de quelques viroses choisies sur la base des différents modes de transmission. - Bactérioses : étude des grands groupes de bactérioses, avec leurs cycles de développement, exemples épidémiologiques et moyens de contrôle. -Champignons : Protiste: cycle de développement, mécanismes de transmission des viroses, influence prédisposante de certains facteurs du milieu et les conséquences sur les moyens de lutte. Chromiste : biologie approfondie, évolution particulière du parasitisme dans ce groupe, spécificité des moyens chimiques de lutte. Ascomycètes, Deuteromycètes, Basidiomycètes : position taxonomique, cycles de développement et moyens de lutte pour chacun des grands groupes.
Acquis d'apprentissage	a. Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme) 1.1 à 1.5 ; 2.1 à 2.4 ; 3.1 à 3.9 ; 4.1 à 4.7 6.1 à 6.5 ; 7.1 à 7.4 ; 8.1 à 8.6 b. Formulation spécifique pour cette activité des AA du programme (maximum 10) Au terme du cours, l'étudiant sera capable 1) d'identifier les maladies-exemples détaillées dans le cours ; 2) d'expliquer le développement des maladies-exemples détaillées dans le cours ; 3) de concevoir une stratégie de contrôle appropriée des maladies-exemples détaillées dans le cours ; 4) de comprendre et pratiquer le « postulat de Koch » sur un agent phytopathogène donné ; 5) de colliger et synthétiser des informations complémentaires relatives à une maladie, un ravageur, une méthode de contrôle de maladie. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Les acquis d'apprentissage sont évalués via un examen écrit ainsi qu'au travers de la participation aux travaux pratiques (rapports).
Méthodes d'enseignement :	L'enseignement se donne en présentiel. Un passage sur le terrain est organisé pour permettre aux étudiants de mesurer la présence et l'impact des maladies des plantes, tout comme les travaux pratiques permettent aux étudiants de se familiariser avec les agents phytopathogènes concernés (bactéries, champignons, virus).
Bibliographie :	Diapos disponibles via i-campus ou support électronique. Thesaurus d'images ; Ouvrages de référence dans le domaine de la pathologie végétale
Faculté ou entité en charge:	AGRO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] bioingénieur : sciences agronomiques	BIRA2M	5	LBIRA2106	